

Date de dépôt : 10 novembre 2021

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite de M. Grégoire Carasso : Sanctions données
par l'office cantonal de l'emploi (OCE) à Genève en 2020

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 3 septembre 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

Le Conseil d'Etat pourrait-il indiquer pour l'année 2020, par motif, le nombre de sanctions (PLASTA) données par l'OCE aux bénéficiaires de prestations de l'assurance-chômage à Genève ?

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En 2020, l'office cantonal de l'emploi (OCE) a prononcé 12 304 sanctions, soit 28% de moins qu'en 2019, réparties comme suit :

Etat de fait - Raison	GE	
	Nombre de sanctions (PLASTA)	
	2019	2020
arrivé en retard	58	30
a quitté un entretien de conseil (abandonné)	6	
n'a pas respecté prescriptions de contrôle	265	211
n'a pas respecté la directive	33	19
a donné de fausses indications	2	1
a donné des indications incomplètes	10	
refus d'un travail admissible	1'635	1'104
offre d'emploi refusée	330	70
rech. d'emploi insuff. pendant le chômage	3'050	2'739
rech. d'emploi manqu. pendant le chômage	3'403	2'125
rech. d'emploi manqu. avant le chômage	1'594	1'702
rech. d'emploi insuff. avant le chômage	2'885	2'044
ne s'est pas présenté à une MMT	343	227
a abandonné une MMT	55	46
autres raisons	32	29
absence non excusée	3'286	1'954
enfreint l'oblig. de renseign., d'aviser	4	3
Total	16'991	12'304

Source : SECO_Lamda XR_13_09_21

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO